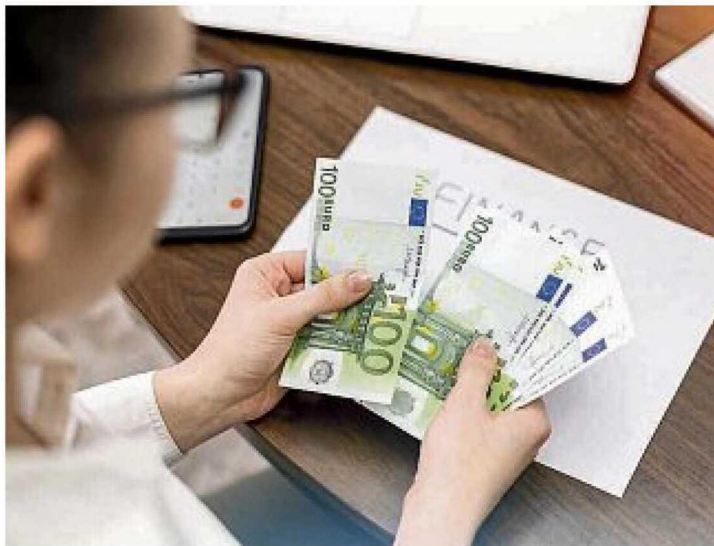


# À qui va le plus profiter le crédit d'impôt conjoncture?

**LUXEMBOURG** Selon une étude, l'indexation des barèmes de l'impôt profite davantage aux revenus situés autour de 55 000 euros imposables.

Les revenus proches du salaire médian sont les plus «récompensés» par le crédit d'impôt conjoncture, l'une des principales mesures du Resilienzpak, signé dans le cadre de l'accord tripartite.

C'est ce qu'indique la Fondation Idea dans une publication. «L'indexation des barèmes bénéficie davantage en termes relatifs aux personnes ayant un niveau de revenus imposables autour de 55 000 euros», précise Vincent Hein, économiste et directeur de l'association créée par la Chambre de commerce, graphique à l'appui. Le gain an-



Les niveaux inférieurs de revenus bénéficient moins de la mesure.

nuel de revenu net représente ainsi entre 0,6 et 0,7 %, soit 350 euros. À noter que les calculs de la Fondation Idea ont uniquement été effectués pour la classe d'imposition 1. Ils mesurent l'écart de revenu net après impôt en comparaison à

une situation où les salaires sont indexés, mais pas les barèmes. Les niveaux inférieurs en bénéficient moins, tant en termes relatifs qu'absolus, ce qui en fait une mesure «antire-distributive» dans la première moitié de la ventilation des re-

venus, poursuit Vincent Hein. «Cette situation qui, certes, ne prend pas en compte les hausses prévues du salaire social minimum pour les salariés, est à mettre en parallèle avec le fait que les dépenses contraintes représentent près de 60 % des revenus pour les 10 % des ménages les plus modestes, contre 33 % pour les ménages aux revenus médians», souligne-t-il.

Concernant la moitié supérieure de la distribution des revenus, le résultat de l'indexation des barèmes croît en termes absolus, mais diminue progressivement en termes relatifs, «ce qui rend la mesure plus alignée avec la logique de ciblage, étant donné que la part des dépenses contraintes décroît avec le revenu», conclut Idea. Le coût fiscal de cette mesure est de 190 millions d'euros. OLIVIER LOYENS